
Annexe I

Délégation de pouvoirs au bureau du Conseil d'administration

Lettre du 15 mars 2020

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Suite à la décision de ne pas tenir la session de mars du Conseil d'administration et après consultation des membres du bureau et des autres membres du Groupe de sélection, le Bureau propose que les questions inscrites à l'ordre du jour de la 338^e session soient traitées selon le calendrier et les modalités exposés ci-après.

Le bureau du Conseil d'administration, après consultation du Groupe de sélection, considère que les questions de l'ordre du jour énumérées ci-après ne prêtent pas à controverse et appellent des mesures urgentes. Il propose qu'elles fassent l'objet d'une décision, à titre exceptionnel et conformément à la procédure exposée plus bas, par délégation de pouvoirs du Conseil d'administration à son bureau, en consultation avec le Groupe de sélection tripartite.

- Modalités d'organisation de la 109^e session de la Conférence ([GB.338/INS/2/2](#))
Oui Non
- Dates de la 17^e Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique ([GB.338/INS/15/2](#))
Oui Non
- Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions ([GB.338/INS/17](#))
Oui Non
- Réunions sectorielles ayant eu lieu en 2019 et propositions concernant les activités sectorielles en 2020–21 ([GB.338/POL/3](#))
Oui Non
- Délégation de pouvoirs en vertu de l'article 18 du Règlement de la Conférence internationale du Travail ([GB.338/PFA/2](#))
Oui Non
- Composition du Tribunal administratif de l'OIT ([GB.338/PFA/11/2](#))
Oui Non
- Examen complet du Règlement de la Conférence ([GB.338/LILS/1](#))
Oui Non

Je vous écris donc pour solliciter votre avis sur la proposition visant à déléguer au bureau du Conseil d'administration le pouvoir de prendre des décisions sur l'ensemble ou sur certaines des questions de l'ordre du jour énumérées ci-dessus, en consultation avec le Groupe de sélection tripartite. Conformément à la pratique habituelle du Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration examinera les réponses reçues afin de déterminer si un consensus existe. S'il conclut à l'absence de consensus quant à l'une ou l'autre des questions susmentionnées, le Président fera procéder à un décompte des réponses afin de déterminer, pour chacune de ces questions, s'il y a une majorité simple, au sein des membres titulaires du Conseil d'administration, en faveur de la délégation de pouvoirs proposée.

Vous pouvez communiquer vos réponses par retour de courriel soit dans un message, soit en cochant «oui» ou «non» sous chacune des questions. Une absence de réponse sera considérée comme une réponse favorable. Pour pouvoir être prises en considération, les réponses devront parvenir au Bureau au plus tard à 18 heures (heure de Genève), le mercredi 18 mars 2020.

En ce qui concerne toutes les autres questions inscrites à l'ordre du jour de la 338^e session du Conseil d'administration, conformément aux dispositions du Règlement du Conseil d'administration concernant l'établissement de son ordre du jour, le Groupe de sélection tripartite, ou à défaut d'accord au sein de celui-ci, les membres du bureau détermineront:

- les questions dont l'examen pourrait être reporté à la session de mai du Conseil d'administration qui aura lieu au début de la Conférence internationale du Travail le lundi 25 mai;
- les questions dont l'examen pourrait être reporté à la session de juin du Conseil d'administration qui aura lieu immédiatement après la Conférence;
- les questions dont l'examen pourrait être reporté à une session ultérieure du Conseil d'administration, lorsque le Groupe de sélection établira l'ordre du jour de la 340^e session du Conseil d'administration (octobre-novembre 2020).

Les décisions issues de cette consultation par correspondance, ainsi que toute autre décision prise ultérieurement par délégation de pouvoirs, seront communiquées en temps voulu à tous les membres du Conseil d'administration et annoncées sur la page Web du Conseil d'administration.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, l'assurance de ma haute considération.

Guy Ryder

Directeur général

Résultats du vote du 15-18 mars

REGULAR MEMBERS/MEMBRES TITULAIRES/MIEMBROS TITULARES				DEPUTY MEMBERS/MEMBRES ADJOINTS/MIEMBROS ADJUNTOS			
GOVERNMENTS GOUVERNEMENTS GOBIERNOS	YES OUI SÍ	NO NON NO	NO RESPONSE PAS DE REPONSE SIN RESPUESTA	GOVERNMENTS GOUVERNEMENTS GOBIERNOS	YES OUI SÍ	NO NON NO	NO RESPONSE PAS DE REPONSE SIN RESPUESTA
Azerbaijan	X			Australia	X	INS/2/2	
Bahrain	X			Bangladesh			X
Barbados	X			Brunei Darussalam			X
Brasil	X			Bulgaria	X		
Canada			X	Cameroun	X	POL/3 and ULS/1	
Chile	X			Cuba	X		
China	X			Czechia	X		
Côte d'Ivoire	X			Ecuador	X		
Ethiopia			X	Eswatini			X
France	X			Finland	X		
Germany	X			Greece	X		
India			X	Guatemala			X
Iran (Islamic Republic of)			X	Indonesia	X		
Ireland			X	Iraq			X
Italy	X			Maroc			X
Japan	X	POL/3 (c) and (d)		México	X		
Korea (Republic of)	X			Myanmar			X
Lesotho	X			Namibia			X
Mauritanie			X	Nepal	X		
Panamá			X	Nigeria	X		
Perú			X	Paraguay		All seven	
Poland	X	POL/3 (c) and (d)		Romania			X
Russian Federation			X	Rwanda	X	INS/2/2	
Sénégal			X	Saudi Arabia	X		
Tchad			X	Suisse	X		
Thailand			X	Turkey	X		
United Kingdom	X			Uganda	X		
United States	X	POL/3		Uruguay	X		
TOTAL	16	3	12	TOTAL	18	4	9

REGULAR MEMBERS/MEMBRES TITULAIRES/MIEMBROS TITULARES				DEPUTY MEMBERS/MEMBRES ADJOINTS/MIEMBROS ADJUNTOS			
EMPLOYERS EMPLOYEURS EMPLEADORES	YES OUI SÍ	NO NON NO	NO RESPONSE PAS DE RÉPONSE SIN RESPUESTA	EMPLOYERS EMPLOYEURS EMPLEADORES	YES OUI SÍ	NO NON NO	NO RESPONSE PAS DE RÉPONSE SIN RESPUESTA
Mr Scott BARKLAMB	X			Mr Adnan ABU EL RAGHEB			X
M. Hamidou DIOP	X			Mr Farooq AHMED	X		
Mr Rajeev DUBEY	X			Mme Joséphine ANDRIAMAMONJIARISON	X		
Sr. Alberto ECHAVARRÍA	X			Mr John BECKETT	X		
Ms Renate HORNUNG-DRAUS	X			Sr. Pablo DRAGÚN	X		
Sr. José María LACASA ASO			X	M. Khelil GHARIANI			X
Mr Thomas MACKALL	X			Mr Vern GILL			X
Mr Hiroyuki MATSUI			X	Mr Chariton KYRIAZIS			X
Mr Khalifa MATTAR	X			Ms Hansong LIU	X		
Mr Mthunzi MDWABA	X			Sr. Juan MAILHOS			X
M. El Mahfoudh MEGATELI	X			M. Blaise MATHEY			X
Mr Henrik MUNTHE	X			Ms Marina MOSKVINA			X
Mme Anne VAUCHEZ			X	Ms Jacqueline MUGO			X
Sr. Fernando YLLANES			X	M. Koffi N'DRI			X
				Mr Olusegun OSHINOWO			X
				Sr. Guido RICCI	X		
				Mr Ton SCHOENMAECKERS	X		
				Mr Joze SMOLE			X
				Mr Ancheta TAN	X		
TOTAL	10	0	4	TOTAL	8	0	11
WORKERS TRAVAILLEURS TRABAJADORES	YES OUI SÍ	NO NON NO	NO RESPONSE PAS DE RÉPONSE SIN RESPUESTA	WORKERS TRAVAILLEURS TRABAJADORES	YES OUI SÍ	NO NON NO	NO RESPONSE PAS DE RÉPONSE SIN RESPUESTA
Mr Francis ATWOLI			X	Sr. Antonio AMANCIO VALE			X
Ms Silvana CAPPUCCIO			X	Mr Zahoor AWAN			X
Mr R. Pillai CHANDRASEKHARAN			X	Ms Amanda BROWN			X
Ms Marie CLARKE WALKER			X	Ms Annette CHIPELEME			X
M. Luc CORTEBEECK	X			Mr Plamen DIMITROV			X
Sra. Maria Fernanda FRANCISCO			X	Mme Amal EL AMRI			X
Ms Akiko GONO			X	Sra. Eulogia FAMILIA	X		
Mr Guangping JIANG			X	Sra. Rosa Elena FLEREZ GONZÁLEZ			X
Sr. Gerardo MARTINEZ			X	M. Mody GUIRO			X
Ms Cateleene PASSCHIER			X	Mr Said IQBAL			X
Mr Kelly ROSS			X	Ms Mary LIEW KIAH ENG	X		
M. Bernard THIBault			X	Ms Claudia MENNE			X
Mr Ayuba WABBA			X	Ms Toni MOORE			X
Mr Richard WAGSTAFF			X	M. Modeste NDONGALA	X		
				Mr Magnus NORDDAHL			X
				Mr Bheki NTSHALINTSHALI			X
				Ms Binda PANDEY			X
				Mr Mohammed Shafer SAED	X		
				Mr Alexey ZHARKOV			X
TOTAL	1	0	13	TOTAL	4	0	15

TOTAL	YES OUI SÍ	NO NON NO	NO RESPONSE PAS DE REPONSE SIN RESPUESTA
Regular members /membres titulaires / miembros titulares	27	3	29
Deputy members /membres adjoints / miembros adjuntos	30	4	35
All members / tous les membres / todos los miembros	57	7	64

Commentaires des membres du Conseil d'administration

Allemagne	Nous sommes convaincus que les positions présentées en notre nom par nos coordonnateurs régionaux lors des réunions du Groupe de sélection seront dûment prises en considération et suivies d'effet.
Australie	Compte tenu des informations actuellement disponibles, nous déléguons au bureau le pouvoir de prendre des décisions sur toutes les questions de l'ordre du jour, à l'exception des «Modalités d'organisation de la 109 ^e session de la Conférence» (GB.338/INS/2/2). Nous estimons en effet que les circonstances présentes exigent de poursuivre la discussion sur les modalités d'organisation de cette session. Il s'agit notamment de savoir quand devrait avoir lieu la session de la Conférence internationale du Travail prévue cette année et, en particulier, comment sera organisée l'élection des membres de la Commission de l'application des normes et du Conseil d'administration en cas de report de la 109 ^e session de la Conférence.
Brésil	Nous tenons néanmoins à souligner que, conformément à ce qui a été convenu lors de la réunion du bureau et du Groupe de sélection tripartite qui a eu lieu le 13 mars 2020, cette question peut être traitée par délégation de pouvoirs à la condition que, dans un premier temps, le bureau, en concertation avec le Groupe de sélection, n'exerce les pouvoirs qui lui ont été délégués que pour les réunions sectorielles prévues jusqu'en juin 2020 (voir l'alinéa a) du projet de décision). Pour toutes les autres réunions sectorielles, il a été convenu lors de cette même réunion du 13 mars que le bureau n'exercerait ces pouvoirs que dans le cas où la 109 ^e session de la Conférence internationale du Travail ne se tiendrait pas aux dates initialement prévues (25 mai - 5 juin 2020). Si possible, la décision devra être prise par le Conseil d'administration à sa prochaine session. Il est entendu, en outre, qu'il ne sera en aucun cas décidé de tenir une nouvelle réunion sectorielle au cours de la période biennale 2020-21 en vertu des pouvoirs délégués au bureau pour la question faisant l'objet du document GB.338/POL/3.
Indonésie	En ce qui concerne les préparatifs de la 109 ^e session de la Conférence, en supposant qu'elle ait lieu, je voudrais au nom de notre capitale demander à l'OIT d'envisager la possibilité de limiter le nombre de délégations admises à participer et de mettre en place un dépistage sanitaire pour ces délégations.
Mexique	Réunions sectorielles (document GB.338/POL/3): paragraphe 11, alinéa a) – favorable à la proposition; alinéa b) – favorable à la proposition de nommer président l'un des membres du Conseil d'administration; alinéa c) – favorable à la proposition; alinéa d) - il est proposé que la réunion supplémentaire soit une réunion technique ou une réunion d'experts consacrée à une autre question sectorielle spécifique. Règlement de la Conférence (document GB.338/LILS/1): favorable à l'organisation d'au moins deux autres séries de consultations tripartites. Toutefois, il est suggéré de modifier les dates de ces réunions et de soumettre le projet de texte consolidé des amendements au Conseil d'administration à sa session de mars 2021.
Pologne	En ce qui concerne la question faisant l'objet du document GB.338/POL/3, compte tenu du caractère évolutif de la situation à laquelle nous sommes confrontés et de la nécessité de tenir une discussion sur cette question, la Pologne délègue au bureau du Conseil d'administration le pouvoir de prendre les décisions prévues aux alinéas a) et b) du projet de décision.
Uruguay	Nous estimons que, dans le cas d'espèce, la délégation de pouvoirs au bureau est une conséquence du report exceptionnel de la session du Conseil d'administration et que, d'une manière générale, le recours à la délégation de pouvoirs devrait être limité, afin que toutes les questions soient traitées et tranchées par l'ensemble des membres du Conseil d'administration. Dans cette optique, et conformément à ce qui a été convenu lors de la dernière réunion du Groupe de sélection, pour ce qui est de la question faisant l'objet du document GB.338/POL/3, nous commençons par déléguer au bureau le pouvoir de prendre une décision au sujet de l'alinéa a) du projet de décision, étant entendu que les décisions relatives aux alinéas b), c) et d) dépendront de la tenue ou du report de la 109 ^e session de la Conférence internationale du Travail.